

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : HARNES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21620413100017

POSTE COMPTABLE : SGC LENS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : VILLE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	39
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	44
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	59

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	61
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	62
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	72
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	73
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	77

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	12405

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1038.50

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 368,10
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 446,10
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 141,53
4	Encours de dette / population (2) (3)	538,24
5	DGF / population	325,24
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,23 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	121,73 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	78,94 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	37,22 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
657363

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	26 787 629,48	28 564 159,45	11 403 135,73	A1 13 179 665,70
Investissement	8 478 712,16	7 925 869,10	(3) 7 103 135,73	A2 6 550 292,67
Fonctionnement	18 308 917,32	20 638 290,35	(4) 4 300 000,00	A3 6 629 373,03

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
TOTAL des RAR	I + II 2 755 406,88	III + IV 431 663,16		B1	-2 323 743,72
Investissement	I 2 755 406,88	III 431 663,16		B2	-2 323 743,72
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	10 855 921,98
Investissement	A2 + B2	4 226 548,95
Fonctionnement	A3 + B3	6 629 373,03

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 755 406,88
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
11	Opération d'équipement n° 11	960 481,32
12	Opération d'équipement n° 12	77 700,00
13	Opération d'équipement n° 13	560 823,14
14	Opération d'équipement n° 14	659 996,40
15	Opération d'équipement n° 15	4 894,73
16	Opération d'équipement n° 16	23 558,66
18	Opération d'équipement n° 18	15 057,00
19	Opération d'équipement n° 19	21 850,00
20	Opération d'équipement n° 20	151 045,63
21	Opération d'équipement n° 21	180 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	100 000,00
454112		50 000,00
454113		50 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 431 663,16
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	331 663,16
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	100 000,00
454122		50 000,00
454123		50 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	12 724 993,12	8 498 444,17
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 755 406,88	431 663,16
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 6 550 292,67
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		15 480 400,00	15 480 400,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	22 729 570,00	18 129 570,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 600 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		22 729 570,00	22 729 570,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		38 209 970,00	38 209 970,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP1	CENTRE NAUTIQUE	19	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	222 000,00	172 000,00	129 900,00	129 900,00	301 900,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	12 512 739,00	2 323 406,88	11 359 343,12	11 359 343,12	13 682 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00
Total des dépenses d'équipement		12 734 739,00	2 655 406,88	11 531 243,12	11 531 243,12	14 186 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	760 000,00	0,00	954 222,00	954 222,00	954 222,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	30 000,00	0,00	120 528,00	120 528,00	120 528,00
Total des dépenses financières		790 000,00	0,00	1 074 750,00	1 074 750,00	1 074 750,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 724 739,00	2 755 406,88	12 605 993,12	12 605 993,12	15 361 400,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	19 000,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	598 700,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		617 700,00		119 000,00	119 000,00	119 000,00

TOTAL	14 342 439,00	2 755 406,88	12 724 993,12	12 724 993,12	15 480 400,00
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 480 400,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 459 000,00	331 663,16	3 718 289,00	3 718 289,00	4 049 952,16
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 300 000,00	0,00	109 222,00	109 222,00	109 222,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 759 000,00	331 663,16	3 827 511,00	3 827 511,00	4 159 174,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	665 836,66	0,00	605 032,14	605 032,14	605 032,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 127 886,31	0,00	2 029 373,03	2 029 373,03	2 029 373,03
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 170 000,00	0,00	176 528,00	176 528,00	176 528,00
Total des recettes financières		2 993 722,97	0,00	2 810 933,17	2 810 933,17	2 810 933,17
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 952 722,97	431 663,16	6 638 444,17	6 638 444,17	7 070 107,33

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	985 000,00		930 000,00	930 000,00	930 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	715 000,00		830 000,00	830 000,00	830 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	598 700,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 298 700,00		1 860 000,00	1 860 000,00	1 860 000,00

TOTAL	11 251 422,97	431 663,16	8 498 444,17	8 498 444,17	8 930 107,33
--------------	----------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	6 550 292,67
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 480 400,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 741 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 248 715,00	0,00	5 340 454,00	5 340 454,00	5 340 454,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 027 000,00	0,00	9 532 200,00	9 532 200,00	9 532 200,00
014	Atténuations de produits	3 148 875,00	0,00	4 014 727,00	4 014 727,00	4 014 727,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 977 210,00	0,00	1 892 489,00	1 892 489,00	1 892 489,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		19 401 800,00	0,00	20 779 870,00	20 779 870,00	20 779 870,00
66	Charges financières	181 500,00	0,00	179 700,00	179 700,00	179 700,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		19 593 300,00	0,00	20 969 570,00	20 969 570,00	20 969 570,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	985 000,00		930 000,00	930 000,00	930 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	715 000,00		830 000,00	830 000,00	830 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 700 000,00		1 760 000,00	1 760 000,00	1 760 000,00

TOTAL	21 293 300,00	0,00	22 729 570,00	22 729 570,00	22 729 570,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 729 570,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	300 200,00	300 200,00	300 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	564 500,00	0,00	742 300,00	742 300,00	742 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	6 229 658,00	0,00	6 225 161,00	6 225 161,00	6 225 161,00
731	Fiscalité locale	4 272 500,00	0,00	4 758 500,00	4 758 500,00	4 758 500,00
74	Dotations et participations (3)	5 652 100,00	0,00	6 032 200,00	6 032 200,00	6 032 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 042,00	0,00	51 200,00	51 200,00	51 200,00
Total des recettes de gestion courante		16 969 800,00	0,00	18 109 561,00	18 109 561,00	18 109 561,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	9,00	9,00	9,00
77	Produits spécifiques (3)	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 973 800,00	0,00	18 110 570,00	18 110 570,00	18 110 570,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 000,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		19 000,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00

TOTAL	16 992 800,00	0,00	18 129 570,00	18 129 570,00	18 129 570,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 600 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 729 570,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 741 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	19 000,00	19 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	954 222,00	0,00	954 222,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	14 186 650,00		14 186 650,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	120 528,00	0,00	120 528,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 361 400,00	119 000,00	15 480 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 480 400,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 340 454,00		5 340 454,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	9 532 200,00		9 532 200,00
014	Atténuations de produits	4 014 727,00		4 014 727,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 892 489,00	0,00	1 892 489,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	179 700,00	0,00	179 700,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	830 000,00	830 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		930 000,00	930 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		20 969 570,00	1 760 000,00	22 729 570,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 729 570,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	605 032,14	0,00	605 032,14
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 049 952,16	0,00	4 049 952,16
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	109 222,00	0,00	109 222,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		830 000,00	830 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		930 000,00	930 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	176 528,00		176 528,00
Recettes d'investissement – Total	5 040 734,30	1 860 000,00	6 900 734,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	6 550 292,67
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 029 373,03
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 480 400,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	300 200,00		300 200,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	742 300,00		742 300,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	6 225 161,00		6 225 161,00
731 Fiscalité locale	4 758 500,00		4 758 500,00
74 Dotations et participations (8)	6 032 200,00		6 032 200,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	51 200,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	9,00	0,00	9,00
77 Produits spécifiques (8)	1 000,00	19 000,00	20 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	18 110 570,00	19 000,00	18 129 570,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 600 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 729 570,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 342 439,00	2 755 406,88	0,00	12 724 993,12	12 724 993,12	5 182 000,00	7 542 993,12	15 480 400,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	12 724 739,00	2 655 406,88	0,00	11 531 243,12	11 531 243,12	5 182 000,00	6 349 243,12	14 186 650,00
Total des dépenses d'équipement		12 734 739,00	2 655 406,88	0,00	11 531 243,12	11 531 243,12	5 182 000,00	6 349 243,12	14 186 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	760 000,00	0,00		954 222,00	954 222,00		954 222,00	954 222,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	120 528,00	120 528,00	0,00	120 528,00	120 528,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		790 000,00	0,00	0,00	1 074 750,00	1 074 750,00	0,00	1 074 750,00	1 074 750,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles		13 724 739,00	2 755 406,88	0,00	12 605 993,12	12 605 993,12	5 182 000,00	7 423 993,12	15 361 400,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	19 000,00			19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	598 700,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		617 700,00			119 000,00	119 000,00		119 000,00	119 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	15 480 400,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 123 536,66	431 663,16	6 469 071,14	6 469 071,14	6 900 734,30
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 459 000,00	331 663,16	3 718 289,00	3 718 289,00	4 049 952,16
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 300 000,00	0,00	109 222,00	109 222,00	109 222,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 759 000,00	331 663,16	3 827 511,00	3 827 511,00	4 159 174,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	665 836,66	0,00	605 032,14	605 032,14	605 032,14
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 170 000,00	0,00	176 528,00	176 528,00	176 528,00
Total des recettes financières		1 865 836,66	0,00	781 560,14	781 560,14	781 560,14
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des recettes réelles		7 824 836,66	431 663,16	4 609 071,14	4 609 071,14	5 040 734,30
021	Virement de la section de fonctionnement	985 000,00		930 000,00	930 000,00	930 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	715 000,00		830 000,00	830 000,00	830 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	598 700,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		2 298 700,00		1 860 000,00	1 860 000,00	1 860 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	6 550 292,67
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	2 029 373,03
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	15 480 400,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	14 342 439,00	2 755 406,88	0,00	12 724 993,12	12 724 993,12	5 182 000,00	7 542 993,12	15 480 400,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	12 724 739,00	2 655 406,88	0,00	11 531 243,12	11 531 243,12	5 182 000,00	6 349 243,12
	Total des dépenses d'équipement	12 734 739,00	2 655 406,88	0,00	11 531 243,12	11 531 243,12	5 182 000,00	6 349 243,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	760 000,00	0,00	0,00	954 222,00	954 222,00	954 222,00	954 222,00
1641	Emprunts en euros	760 000,00	0,00	0,00	662 000,00	662 000,00	662 000,00	662 000,00
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	0,00	0,00	0,00	109 222,00	109 222,00	109 222,00	109 222,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00	0,00	183 000,00	183 000,00	183 000,00	183 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	120 528,00	120 528,00	120 528,00	120 528,00
2745	Avances remboursables	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00	120 528,00	120 528,00	120 528,00	120 528,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		790 000,00	0,00	0,00	1 074 750,00	1 074 750,00	0,00	1 074 750,00	1 074 750,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
454111		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454112		100 000,00	50 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
454113		100 000,00	50 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses réelles		13 724 739,00	2 755 406,88	0,00	12 605 993,12	12 605 993,12	5 182 000,00	7 423 993,12	15 361 400,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	19 000,00			19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	19 000,00			19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 259,30			9 600,52	9 600,52		9 600,52	9 600,52
13912	Subv. transf. Régions	2 563,88			2 363,88	2 363,88		2 363,88	2 363,88
13918	Autres subventions d'équipement transf.	7 176,82			7 035,60	7 035,60		7 035,60	7 035,60
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	598 700,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2111	Terrains nus	548 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		617 700,00			119 000,00	119 000,00		119 000,00	119 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
11	DIVERS		2 695 554,97	960 481,32	2 144 243,12	2 144 243,12	0,00	2 144 243,12
12	BATIMENTS SCOLAIRES		678 123,39	77 700,00	600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00
13	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		165 005,58	560 823,14	800 000,00	800 000,00	0,00	800 000,00
14	TRAVAUX DE VOIRIE		918 529,72	659 996,40	1 170 000,00	1 170 000,00	0,00	1 170 000,00
15	ECLAIRAGE PUBLIC		1 601 175,30	4 894,73	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00
16	ACCESSIBILITE		707 182,14	23 558,66	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
18	CONSTRUCTION PASSERELLE		324 706,20	15 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	RECONSTRUCTION PISCINE MUNICIPAL	AP1	478 240,82	21 850,00	5 182 000,00	5 182 000,00	5 182 000,00	0,00
20	ERBM		164 904,30	151 045,63	915 000,00	915 000,00	0,00	915 000,00
21	REVITALISATION ESPACES NATUREL		57 896,67	180 000,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00
TOTAL			7 791 319,09	2 655 406,88	11 531 243,12	11 531 243,12	5 182 000,00	6 349 243,12

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : RECONSTRUCTION PISCINE MUNICIPAL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	478 240,82	a 21 850,00	5 182 000,00	b 5 182 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	478 240,82	21 850,00	5 182 000,00	5 182 000,00
2111	Terrains nus	0,00	67 271,51	17 900,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	410 969,31	3 950,00	5 182 000,00	5 182 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 203 850,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 695 554,97	a 960 481,32	2 144 243,12	b 2 144 243,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	91 767,11	22 000,00	71 900,00	71 900,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	91 767,11	22 000,00	51 900,00	51 900,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 603 787,86	938 481,32	2 030 343,12	2 030 343,12
2111	Terrains nus	851 379,45	0,00	100 000,00	100 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 104,87	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	61 953,10	100 000,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	12 062,28	665 000,00	665 000,00
21311	Bâtiments administratifs	34 357,72	0,00	87 000,00	87 000,00
21312	Bâtiments scolaires	301 906,27	41 940,00	108 000,00	108 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	183 178,77	14 479,20	55 000,00	55 000,00
21318	Autres bâtiments publics	429 296,77	98 173,25	353 300,00	353 300,00
21351	Bâtiments publics	60 297,86	251 752,49	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	46 393,61	21 024,17	29 000,00	29 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	10 788,00	160 000,00	70 000,00	70 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	881,28	0,00	3 500,00	3 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	74 362,67	23 196,00	25 000,00	25 000,00
21828	Autres matériels de transport	121 091,99	197 602,16	115 000,00	115 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	29 930,40	0,00	6 000,00	6 000,00
21838	Autre matériel informatique	14 861,48	0,00	15 800,00	15 800,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 613,55	0,00	30 000,00	30 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 431,02	5 035,55	43 325,00	43 325,00
2185	Matériel de téléphonie	767,88	1 636,80	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	350 191,17	11 579,42	324 418,12	324 418,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 104 724,44
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		678 123,39	a 77 700,00	600 000,00	b 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	678 123,39	77 700,00	600 000,00	600 000,00
21312	Bâtiments scolaires	678 123,39	77 700,00	600 000,00	600 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-677 700,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		165 005,58	a 560 823,14	800 000,00	b 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	165 005,58	560 823,14	800 000,00	800 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	3 624,00	263 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	161 381,58	297 823,14	800 000,00	800 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 360 823,14
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		918 529,72	a 659 996,40	1 170 000,00	b 1 170 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	918 529,72	509 996,40	1 170 000,00	1 170 000,00
2151	Réseaux de voirie	917 665,72	409 996,40	1 070 000,00	1 070 000,00
2152	Installations de voirie	864,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	150 000,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	150 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 829 996,40
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 601 175,30	a 4 894,73	120 000,00	b 120 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 601 175,30	4 894,73	120 000,00	120 000,00
21534	Réseaux d'électrification	1 601 175,30	4 894,73	120 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-124 894,73
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : ACCESSIBILITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		707 182,14	a 23 558,66	250 000,00	b 250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	707 182,14	23 558,66	250 000,00	250 000,00
21312	Bâtiments scolaires	683 399,63	8 778,66	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	3 738,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21318	Autres bâtiments publics	18 360,00	14 780,00	150 000,00	150 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 684,51	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-273 558,66
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : CONSTRUCTION PASSERELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		324 706,20	a 15 057,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	324 706,20	5 057,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	324 706,20	5 057,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	10 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	10 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 057,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : ERBM
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		164 904,30	a 151 045,63	915 000,00	b 915 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	150 000,00	58 000,00	58 000,00
2031	Frais d'études	0,00	150 000,00	58 000,00	58 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	164 904,30	1 045,63	857 000,00	857 000,00
21351	Bâtiments publics	164 904,30	1 045,63	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	857 000,00	857 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 066 045,63
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : REVITALISATION ESPACES NATUREL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		57 896,67	a	180 000,00	b	350 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	57 896,67	180 000,00	350 000,00		350 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13 434,91	0,00	0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	50 000,00	350 000,00		350 000,00
21351	Bâtiments publics	44 461,76	130 000,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-530 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		10 123 536,66	431 663,16	6 469 071,14	6 469 071,14	6 900 734,30
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 459 000,00	331 663,16	3 718 289,00	3 718 289,00	4 049 952,16
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 960 000,00	124 259,66	1 687 000,00	1 687 000,00	1 811 259,66
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	200 000,00	91 932,50	13 850,00	13 850,00	105 782,50
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	2 110 000,00	71 396,00	987 322,00	987 322,00	1 058 718,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	189 000,00	0,00	1 030 117,00	1 030 117,00	1 030 117,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	44 075,00	0,00	0,00	44 075,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 300 000,00	0,00	109 222,00	109 222,00	109 222,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	0,00	0,00	109 222,00	109 222,00	109 222,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 759 000,00	331 663,16	3 827 511,00	3 827 511,00	4 159 174,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	665 836,66	0,00	605 032,14	605 032,14	605 032,14
10222	FCTVA	585 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
10226	Taxe d'aménagement	80 836,66	0,00	5 032,14	5 032,14	5 032,14
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 170 000,00	0,00	176 528,00	176 528,00	176 528,00
Total des recettes financières		1 865 836,66	0,00	781 560,14	781 560,14	781 560,14
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des recettes réelles		7 824 836,66	431 663,16	4 609 071,14	4 609 071,14	5 040 734,30
021	Virement de la section de fonctionnement	985 000,00		930 000,00	930 000,00	930 000,00

HARNES - VILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	715 000,00		830 000,00	830 000,00	830 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	715 000,00		830 000,00	830 000,00	830 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	598 700,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	548 700,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		2 298 700,00		1 860 000,00	1 860 000,00	1 860 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		21 293 300,00	0,00	0,00	22 729 570,00	22 729 570,00	0,00	22 729 570,00	22 729 570,00
011	Charges à caractère général (3)	5 248 715,00	0,00	0,00	5 340 454,00	5 340 454,00	0,00	5 340 454,00	5 340 454,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 027 000,00	0,00		9 532 200,00	9 532 200,00		9 532 200,00	9 532 200,00
014	Atténuations de produits	3 148 875,00	0,00		4 014 727,00	4 014 727,00		4 014 727,00	4 014 727,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 977 210,00	0,00	0,00	1 892 489,00	1 892 489,00	0,00	1 892 489,00	1 892 489,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 401 800,00	0,00	0,00	20 779 870,00	20 779 870,00	0,00	20 779 870,00	20 779 870,00
66	Charges financières	181 500,00	0,00		179 700,00	179 700,00		179 700,00	179 700,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		191 500,00	0,00	0,00	189 700,00	189 700,00		189 700,00	189 700,00
Total des dépenses réelles		19 593 300,00	0,00	0,00	20 969 570,00	20 969 570,00	0,00	20 969 570,00	20 969 570,00
023	Virement à la section d'investissement	985 000,00			930 000,00	930 000,00		930 000,00	930 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	715 000,00			830 000,00	830 000,00		830 000,00	830 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 700 000,00			1 760 000,00	1 760 000,00		1 760 000,00	1 760 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	22 729 570,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 992 800,00	0,00	18 129 570,00	18 129 570,00	18 129 570,00
013	Atténuations de charges (2)	200 000,00	0,00	300 200,00	300 200,00	300 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	564 500,00	0,00	742 300,00	742 300,00	742 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 229 658,00	0,00	6 225 161,00	6 225 161,00	6 225 161,00
731	Fiscalité locale	4 272 500,00	0,00	4 758 500,00	4 758 500,00	4 758 500,00
74	Dotations et participations (2)	5 652 100,00	0,00	6 032 200,00	6 032 200,00	6 032 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	51 042,00	0,00	51 200,00	51 200,00	51 200,00
Total des recettes de gestion des services		16 969 800,00	0,00	18 109 561,00	18 109 561,00	18 109 561,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	9,00	9,00	9,00
77	Produits spécifiques (2)	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 000,00	0,00	1 009,00	1 009,00	1 009,00
Total des recettes réelles		16 973 800,00	0,00	18 110 570,00	18 110 570,00	18 110 570,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	4 600 000,00
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	22 729 570,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		21 293 300,00	0,00	0,00	22 729 570,00	22 729 570,00	0,00	22 729 570,00	22 729 570,00
011	Charges à caractère général (4)	5 248 715,00	0,00	0,00	5 340 454,00	5 340 454,00	0,00	5 340 454,00	5 340 454,00
6021	Matières consommables	3 400,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	0,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6042	Achats de prestations de services	441 560,00	0,00		454 100,00	454 100,00	0,00	454 100,00	454 100,00
60611	Eau et assainissement	265 370,00	0,00		261 720,00	261 720,00	0,00	261 720,00	261 720,00
60612	Energie - Electricité	897 120,00	0,00		590 600,00	590 600,00	0,00	590 600,00	590 600,00
60613	Chauffage urbain	609 500,00	0,00		772 900,00	772 900,00	0,00	772 900,00	772 900,00
60622	Carburants	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60623	Alimentation	2 900,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60631	Fournitures d'entretien	48 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	211 500,00	0,00		252 000,00	252 000,00	0,00	252 000,00	252 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	24 400,00	0,00		28 540,00	28 540,00	0,00	28 540,00	28 540,00
6064	Fournitures administratives	37 000,00	0,00		36 450,00	36 450,00	0,00	36 450,00	36 450,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 150,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 200,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6067	Fournitures scolaires	47 472,00	0,00		47 180,00	47 180,00	0,00	47 180,00	47 180,00
6068	Autres matières et fournitures	121 670,00	0,00		145 230,00	145 230,00	0,00	145 230,00	145 230,00
611	Contrats de prestations de services	45 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		9 740,00	9 740,00	0,00	9 740,00	9 740,00
61358	Autres	65 690,00	0,00		91 437,00	91 437,00	0,00	91 437,00	91 437,00
61521	Entretien terrains	130 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	268 200,00	0,00		269 800,00	269 800,00	0,00	269 800,00	269 800,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	260 200,00	0,00		261 000,00	261 000,00	0,00	261 000,00	261 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	80 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	55 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	244 831,00	0,00		234 000,00	234 000,00	0,00	234 000,00	234 000,00
6156	Maintenance	162 200,00	0,00		226 845,00	226 845,00	0,00	226 845,00	226 845,00
6161	Multirisques	45 710,00	0,00		34 990,00	34 990,00	0,00	34 990,00	34 990,00

HARNES - VILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	20 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
617	Etudes et recherches	65 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	20 340,00	0,00		19 280,00	19 280,00	0,00	19 280,00	19 280,00
6184	Versements à des organismes de formation	35 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6188	Autres frais divers	2 250,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	20 300,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	129 700,00	0,00		184 065,00	184 065,00	0,00	184 065,00	184 065,00
6236	Catalogues et imprimés	23 370,00	0,00		29 450,00	29 450,00	0,00	29 450,00	29 450,00
6238	Divers	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6247	Transports collectifs	78 000,00	0,00		83 570,00	83 570,00	0,00	83 570,00	83 570,00
6248	Divers	1 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 780,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	18 650,00	0,00		11 550,00	11 550,00	0,00	11 550,00	11 550,00
6262	Frais de télécommunications	110 850,00	0,00		89 950,00	89 950,00	0,00	89 950,00	89 950,00
627	Services bancaires et assimilés	4 580,00	0,00		1 595,00	1 595,00	0,00	1 595,00	1 595,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 290,00	0,00		7 450,00	7 450,00	0,00	7 450,00	7 450,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	85 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
6288	Autres services extérieurs	311 502,00	0,00		397 402,00	397 402,00	0,00	397 402,00	397 402,00
63512	Taxes foncières	45 330,00	0,00		49 660,00	49 660,00	0,00	49 660,00	49 660,00
63513	Autres impôts locaux	600,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	108 300,00	0,00		65 100,00	65 100,00	0,00	65 100,00	65 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	9 027 000,00	0,00		9 532 200,00	9 532 200,00		9 532 200,00	9 532 200,00
6218	Autre personnel extérieur	22 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	84 000,00	0,00		92 000,00	92 000,00		92 000,00	92 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	23 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	103 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 350 000,00	0,00		3 250 000,00	3 250 000,00		3 250 000,00	3 250 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	109 500,00	0,00		78 000,00	78 000,00		78 000,00	78 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
64116	Indemnités de licenciement	13 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	810 000,00	0,00		1 110 000,00	1 110 000,00		1 110 000,00	1 110 000,00
64131	Rémunérations	1 550 000,00	0,00		1 590 000,00	1 590 000,00		1 590 000,00	1 590 000,00
64138	Primes et autres indemnités	100 000,00	0,00		325 000,00	325 000,00		325 000,00	325 000,00

HARNES - VILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64168	Autres emplois aidés	100 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	27 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	980 000,00	0,00		1 050 000,00	1 050 000,00		1 050 000,00	1 050 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 060 000,00	0,00		1 150 000,00	1 150 000,00		1 150 000,00	1 150 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 500,00	0,00		74 000,00	74 000,00		74 000,00	74 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	310 000,00	0,00		396 800,00	396 800,00		396 800,00	396 800,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	54 000,00	0,00		54 000,00	54 000,00		54 000,00	54 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	32 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6488	Autres	223 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	3 148 875,00	0,00		4 014 727,00	4 014 727,00		4 014 727,00	4 014 727,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 848 875,00	0,00		3 464 727,00	3 464 727,00		3 464 727,00	3 464 727,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	300 000,00	0,00		550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 977 210,00	0,00	0,00	1 892 489,00	1 892 489,00	0,00	1 892 489,00	1 892 489,00
65131	Bourses	4 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65311	Indemnités de fonction	166 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
65313	Cotisations de retraite	8 700,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65315	Formation	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	1 035 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	10 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	592 160,00	0,00		587 000,00	587 000,00	0,00	587 000,00	587 000,00

HARNES - VILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	62 450,00	0,00		84 089,00	84 089,00	0,00	84 089,00	84 089,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	60 000,00	0,00		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 401 800,00	0,00	0,00	20 779 870,00	20 779 870,00	0,00	20 779 870,00	20 779 870,00
66	Charges financières	181 500,00	0,00		179 700,00	179 700,00		179 700,00	179 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-500,00	0,00		-300,00	-300,00		-300,00	-300,00
6688	Autres	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		191 500,00	0,00	0,00	189 700,00	189 700,00		189 700,00	189 700,00
Total des dépenses réelles		19 593 300,00	0,00	0,00	20 969 570,00	20 969 570,00	0,00	20 969 570,00	20 969 570,00
023	Virement à la section d'investissement	985 000,00			930 000,00	930 000,00		930 000,00	930 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	715 000,00			830 000,00	830 000,00		830 000,00	830 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	715 000,00			830 000,00	830 000,00		830 000,00	830 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 700 000,00			1 760 000,00	1 760 000,00		1 760 000,00	1 760 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	40 507,63
Montant des ICNE de l'exercice N-1	40 807,63

= Différence ICNE N – ICNE N-1

-300,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 992 800,00	0,00	18 129 570,00	18 129 570,00	18 129 570,00
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	300 200,00	300 200,00	300 200,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	0,00	300 200,00	300 200,00	300 200,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	564 500,00	0,00	742 300,00	742 300,00	742 300,00
7013	Ventes de produits résiduels	1 500,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	17 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70323	Red. occupation dom. public	45 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	20 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	200 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	80 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	200 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7078	Autres marchandises	1 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 229 658,00	0,00	6 225 161,00	6 225 161,00	6 225 161,00
73211	Attribution de compensation	5 877 676,00	0,00	5 877 676,00	5 877 676,00	5 877 676,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	152 000,00	0,00	155 503,00	155 503,00	155 503,00
73221	FNGIR	1 982,00	0,00	1 982,00	1 982,00	1 982,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	198 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
731	Fiscalité locale	4 272 500,00	0,00	4 758 500,00	4 758 500,00	4 758 500,00
73111	Impôts directs locaux	4 000 000,00	0,00	4 403 000,00	4 403 000,00	4 403 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	50 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	25 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	170 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73154	Droits de place	25 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	2 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74	Dotations et participations (3)	5 652 100,00	0,00	6 032 200,00	6 032 200,00	6 032 200,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	960 000,00	0,00	960 000,00	960 000,00	960 000,00
741123	DSU des communes	2 840 000,00	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
741127	DNP des communes	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
744	FCTVA	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	55 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
747888	Autres	260 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 300 000,00	0,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
7484	Dotations de recensement	2 100,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 042,00	0,00	51 200,00	51 200,00	51 200,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7585	Bonifications d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 042,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		16 969 800,00	0,00	18 109 561,00	18 109 561,00	18 109 561,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	9,00	9,00	9,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	9,00	9,00	9,00
77	Produits spécifiques (3)	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		16 973 800,00	0,00	18 110 570,00	18 110 570,00	18 110 570,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	19 000,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	19 000,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		19 000,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					11 700 000,00									
20130118	CAISSE D'EPARGNE	12/07/2013	05/09/2014	05/09/2014	2 000 000,00	F		5,000	0,000		A	P	N	A-1
590980E	CAISSE D'EPARGNE LILLE	27/06/2022	01/08/2022	25/11/2022	3 000 000,00	F		1,510	0,000		T	C	N	A-1
590981E	CAISSE D'EPARGNE LILLE	27/06/2022	01/08/2022	25/11/2022	500 000,00	F		1,510	0,000		T	P	N	A-1
6837269	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2005	25/04/2006	25/04/2006	1 500 000,00	F		3,470	0,000		A	P	N	A-1
7493946	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	25/02/2009	25/02/2009	1 400 000,00	F		4,280	0,000		M	P	N	A-1
7616069	CAISSE D'EPARGNE	01/11/2009	15/02/2010	15/02/2010	1 500 000,00	F		3,830	0,000		A	P	N	A-1
MON542206EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/01/2022	22/02/2022	01/06/2022	500 000,00	F		0,520	0,000		T	C	N	A-1
MON545000EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/03/2023	06/04/2023	01/06/2023	1 300 000,00	F		3,560	0,000		M	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

HARNES - VILLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 669 312,81					661 709,43	177 916,10	0,00	32 775,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 669 312,81					661 709,43	177 916,10	0,00	32 775,05
20130118	N	0,00	A-1	1 472 924,54	14,00	F		0,000	68 258,68	73 646,23	0,00	22 513,14
590980E	N	0,00	A-1	2 750 000,00	13,00	F		0,000	200 000,00	40 392,50	0,00	3 743,54
590981E	N	0,00	A-1	441 542,68	8,00	F		0,000	47 565,30	6 398,80	0,00	578,38
6837269	N	0,00	A-1	195 430,40	1,00	F		0,000	96 053,53	6 761,89	0,00	2 355,17
7493946	N	0,00	A-1	10 514,89	0,00	F		0,000	10 514,89	38,28	0,00	0,00
7616069	N	0,00	A-1	124 316,99	0,00	F		0,000	124 316,99	4 761,33	0,00	0,00
MON542206EUR	N	0,00	A-1	412 500,00	8,00	F		0,000	50 000,00	2 047,50	0,00	151,85
MON545000EUR	N	0,00	A-1	1 262 083,31	19,00	F		0,000	65 000,04	43 869,57	0,00	3 432,97
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

HARNES - VILLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 669 312,81					661 709,43	177 916,10	0,00	32 775,05

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 669 312,81	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					49 305 756,64	37 940 816,25										803 950,08	1 329 069,37	
HABITAT DU NORD	2011	P	PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	187 779,00	151 734,43	27,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4 318,51	3 609,45		
HABITAT DU NORD	2017	P	CONSTRUCTION - PLAI 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	247 517,00	213 761,06	33,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 175,69	5 734,78		
HABITAT DU NORD	2017	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	256 625,00	234 115,29	43,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 160,56	3 930,86		
HABITAT DU NORD	2017	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	874 495,00	771 273,97	33,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		10 412,20	18 025,45		
HABITAT DU NORD	2017	P	FONCIER - PLAI 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 485,00	61 223,46	43,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		336,73	1 233,66		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DU NORD	2008	P	PEX 09	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 962 509,00	6 009 531,90	19,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		288 457,53	185 619,27		
HABITAT DU NORD	2017	P	PAM 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 343 377,92	1 085 399,22	20,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		14 652,89	45 050,73		
HLI	2009	P	AMELIORATION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	151 888,00	102 472,75	25,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		563,60	3 676,99		
HLI	2009	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 522,00	42 972,04	35,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		236,35	1 082,66		
MAISONS & CITES	2014	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	865 312,00	721 840,38	30,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		13 354,05	17 451,88		
MAISONS & CITES	2014	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	302 598,00	266 429,21	40,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4 928,94	4 399,57		
MAISONS & CITES	2015	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 007 185,00	1 700 749,50	31,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		27 211,99	41 113,42		
MAISONS & CITES	2015	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	211 434,00	187 803,16	41,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 004,85	3 170,47		
MAISONS & CITES	2015	P	CONSTRUCTION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	889 854,00	733 820,82	31,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		5 870,57	20 212,82		
MAISONS & CITES	2015	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 736,00	81 130,53	41,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		649,04	1 632,94		
MAISONS & CITES	2015	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	616 731,00	543 613,59	41,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		7 338,78	9 703,60		
MAISONS & CITES	2015	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 479 741,00	2 084 127,92	31,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		28 135,73	52 502,81		
MAISONS & CITES	2015	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	259 471,00	222 585,11	41,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 224,22	4 725,58		
MAISONS & CITES	2015	P	CONSTRUCTION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 033 366,00	844 421,15	31,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4 644,32	24 206,39		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MAISONS & CITES	2018	P	CONSTRUCTION - PLA1 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 576 829,00	1 398 118,01	34,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		7 689,65	36 334,10		
MAISONS & CITES	2018	P	FONCIER - PLA1 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	555 440,00	506 496,62	44,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 785,73	9 950,78		
MAISONS & CITES	2018	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 243 617,00	2 926 724,93	34,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		39 510,79	65 968,18		
MAISONS & CITES	2018	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 332 962,00	1 236 187,72	44,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		16 688,53	20 145,74		
MAISONS & CITES	2019	P	FONCIER - PLA1 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	122 146,00	113 559,21	45,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		624,58	2 176,29		
MAISONS & CITES	2019	P	CONSTRUCTION - PLA1 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	546 607,00	497 183,24	35,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 734,51	12 526,30		
MAISONS & CITES	2019	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 340 067,00	1 236 037,35	35,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		16 686,50	26 891,05		
MAISONS & CITES	2019	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	279 979,00	263 827,37	45,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 561,67	4 175,10		
MAISONS & CITES	2018	P	FONCIER - PLA1 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	62 262,00	56 775,69	44,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		312,27	1 115,43		
MAISONS & CITES	2018	P	CONSTRUCTION - PLA1 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	187 129,00	165 920,59	34,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		912,56	4 311,93		
MAISONS & CITES	2018	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	543 029,00	489 976,65	34,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		6 614,68	11 044,04		
MAISONS & CITES	2018	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	181 124,00	167 974,24	44,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 267,65	2 737,42		
PACT DU PAS DE CALAIS	2008	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 195,87	7 960,82	4,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		222,90	1 505,48		
PACT DU PAS DE CALAIS	2008	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 260,10	7 980,48	4,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		223,45	1 509,16		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PAS DE CALAIS HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PFE 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	337 140,00	239 956,90	26,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 063,63	7 933,36		
PAS DE CALAIS HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 499 180,00	1 968 653,10	26,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		56 106,61	49 407,87		
PAS DE CALAIS HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	330 730,00	244 616,10	26,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		3 791,55	7 364,96		
PAS DE CALAIS HABITAT	2017	P	PEX 09	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	117 161,27	15 341,65	0,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		207,11	15 341,65		
SIA HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	194 734,00	145 921,88	26,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		2 626,59	4 244,75		
SIA HABITAT	2010	P	FONCIER - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 578,00	35 678,95	36,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		642,22	686,91		
SIA HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	905 682,00	705 478,15	26,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		18 342,43	18 346,77		
SIA HABITAT	2010	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	264 092,00	210 141,59	28,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		5 463,68	4 944,04		
SIA HABITAT	2006	P	AMELIORATION - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 840,00	35 637,36	17,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		1 158,21	1 488,01		
SIA HABITAT	2008	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	224 827,00	159 053,79	24,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 942,50	5 061,56		
SIA HABITAT	2008	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 780,00	24 288,51	34,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		449,34	499,55		
SIA HABITAT	2009	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	335 340,00	244 648,78	25,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		4 526,00	7 412,42		
SIA HABITAT	2009	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	170 423,00	137 196,66	35,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		2 538,14	2 715,67		
SIA HABITAT	2011	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	618 979,00	499 479,81	27,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		14 235,17	11 897,90		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIA HABITAT	2011	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	148 671,00	129 286,42	37,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		3 684,66	1 930,02		
SIA HABITAT	2011	P	CONSTRUCTION - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	217 491,00	169 584,43	27,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 476,48	4 543,95		
SIA HABITAT	2011	P	FONCIER - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 172,00	36 402,38	37,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		746,25	642,10		
SIA HABITAT	2018	P	REHABILITATION - PAM 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 873,93	33 732,77	15,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		455,39	1 902,94		
SIA HABITAT	2014	P	REHABILITATION - PEPR 08	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	280 000,00	157 793,16	10,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		867,86	13 954,68		
SIA HABITAT	2009	P	FONCIER - PLS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	62 770,00	57 083,69	35,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 928,39	579,24		
SIA HABITAT	2014	P	REHABILITATION - PEPR 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 000,00	141 323,71	15,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		706,62	8 506,18		
SIA HABITAT	2014	P	REHABILITATION - PAM 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	285 571,36	240 923,85	25,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		3 252,47	7 796,78		
SIA HABITAT	2012	P	CONSTRUCTION	CREDIT COOPERATIF	60 550,00	40 746,36	13,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		1 580,96	2 245,96		
SIA HABITAT	1995	P	CONSTRUCTION - APL90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 620,52	7 917,41	6,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		316,70	1 002,40		
SIA HABITAT	1996	P	CONSTRUCTION - APL90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 727,89	12 527,02	7,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		501,08	1 359,55		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAATS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 533,93	8 324,15	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		211,43	2 705,44		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAATS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 863,37	7 813,63	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		198,47	2 539,46		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAATS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	647 791,77	119 587,98	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 451,55	39 056,53		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 031,70	18 701,54	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		551,70	6 053,50		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	102 280,42	13 685,45	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		335,29	6 759,91		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 084 062,90	518 913,93	3,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		15 307,96	124 127,04		
SIA HABITAT	2008	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	466 917,35	176 260,64	6,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4 318,39	23 389,05		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	486 456,96	159 269,03	5,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 902,09	24 964,85		
SIA HABITAT	2007	P	AMELIORATION - GPCDR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	252 724,52	57 876,04	3,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 024,41	14 090,47		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GPCDR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 044,17	21 674,49	3,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		871,31	5 102,63		
SIA HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION - GPCDR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 714,69	104 087,87	10,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 405,19	8 840,94		
SIA HABITAT	2018	P	CONSTRUCTION - GPLAR 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 016,78	37 216,93	3,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		502,43	9 117,92		
SIA HABITAT	2018	P	AMELIORATION - GPLAR 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 578,08	5 518,30	4,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		96,57	1 065,70		
SIA HABITAT	2018	P	REHABILITATION - GPLAR 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 710,96	10 647,02	5,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		186,32	1 698,44		
SIA HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION - GPLAR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	495 637,70	397 220,53	16,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		12 075,50	18 191,66		
SIA HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION - GPLAR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	545 598,23	447 665,36	20,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		8 729,47	17 454,06		
SIA HABITAT	2018	P	CONSTRUCTION - GPLAR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 732,94	179 468,61	18,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 499,64	7 894,47		
SIA HABITAT	2018	P	CONSTRUCTION - GPLAR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 481 016,62	1 239 094,04	19,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		24 162,33	51 251,45		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIA HABITAT	2017	P	AMELIORATION - GPLU 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 159,26	19 178,28	18,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		297,26	875,78		
SIA HABITAT	2017	P	REHABILITATION - PAM 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	285 571,36	240 923,85	25,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 252,47	7 796,78		
SIA HABITAT	2014	P	REHABILITATION - PEPR 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 000,00	141 323,71	15,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		706,62	8 506,18		
SIA HABITAT	2020	P	PLACD 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 249,04	914,52	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		10,15	454,75		
SIA HABITAT	1991	P	CONSTRUCTION - PLACD 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 012,33	229,62	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		11,34	112,01		
SIA HABITAT	1997	P	AMELIORATION - PLATS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 297,46	7 712,62	5,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		308,50	1 162,81		
SIA HABITAT	1998	P	CONSTRUCTION - PLATS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 297,37	41 915,27	16,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		649,69	2 173,96		
SIA HABITAT	1998	P	CONSTRUCTION - PLATS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	192 149,43	148 379,60	16,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 299,88	7 695,80		
SIA HABITAT	1979	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 930,92	436,81	0,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4,37	436,81		
SIA HABITAT	1980	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 772,64	1 122,28	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		13,47	557,75		
SIA HABITAT	1980	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 857,94	1 070,13	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		12,84	531,96		
SIA HABITAT	1980	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 988,66	736,92	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		8,84	366,40		
SIA HABITAT	1980	P	CONSRTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 555,31	372,04	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4,46	184,92		
SIA HABITAT	1979	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 369,12	92,51	0,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		0,93	92,51		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIA HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION - RARSC 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	175 202,98	105 870,53	7,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		2 064,48	12 356,75	
SOCIETE IMMO GRAND HAINAUT	2017	P	PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 142 778,95	1 821 632,62	24,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		35 521,84	57 236,20	
SOCIETE IMMO GRAND HAINAUT	2018	P	GPLU 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 065,87	18 404,40	16,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		248,46	970,39	
SOCIETE IMMO GRAND HAINAUT	2018	P	PLATS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	112 648,17	91 025,28	17,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		1 228,84	4 501,29	
SOCIETE IMMO GRAND HAINAUT	2022	P	PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	417 953,87	403 726,04	30,00	T	R	0,000	R		0,000	A-1		11 656,67	8 460,25	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2001	P	FONCIER - PLA90 03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 410,01	17 084,69	27,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		632,13	358,02	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2001	P	FONCIER - PLA90 03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 720,41	10 460,19	27,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		387,03	219,18	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2007	P	AMELIORATION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 173,00	20 479,66	18,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		563,19	835,12	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2007	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14 153,00	11 484,21	33,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		315,82	208,42	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2009	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	88 713,00	66 273,48	35,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		364,50	1 669,73	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2009	P	AMELIORATION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 407,00	20 428,70	24,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		112,36	764,50	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2017	P	REHABILITATION - PEX 09	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	316 679,00	272 379,74	28,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		3 677,13	7 735,96	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	1998	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 990,62	14 436,72	6,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		577,47	1 827,79	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	1998	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 678,58	8 958,73	6,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		358,35	1 134,28	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	1999	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 124,91	16 705,41	7,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		634,81	1 825,97	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2000	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 074,29	6 549,69	8,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		199,77	643,37	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2001	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 756,74	5 103,94	12,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		188,85	312,80	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2001	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 622,45	3 987,56	12,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		147,54	244,37	
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2006	P	REHABILITATION -	CAISSE D'EPARGNE LILLE	106 473,00	71 248,12	15,00	M	R	0,000	R		0,000	A-1		3 537,91	3 229,49	
TOTAL GENERAL					49 305 756,64	37 940 816,25										803 950,08	1 329 069,37	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		37,00	0,00	37,00	36,10	0,00	36,10
Adjoint administratif	C	13,00	0,00	13,00	12,30	0,00	12,30
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		67,00	7,76	74,76	72,26	1,66	73,92
Adjoint technique	C	35,00	4,26	39,26	36,76	1,66	38,42
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	10,00	0,50	10,50	10,50	0,00	10,50
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	8,00	3,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Directeur des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		8,00	0,00	8,00	7,30	0,00	7,30
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Educateurs de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Educateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Opérateur principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		13,76	0,57	14,33	8,64	3,62	12,26
Adjoint territorial du patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique	B	4,62	0,00	4,62	0,00	3,62	3,62
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	2,14	0,00	2,14	1,24	0,00	1,24
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1,00	0,57	1,57	1,40	0,00	1,40
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		18,00	0,89	18,89	11,69	5,55	17,24
Adjoint territorial d'animation	C	8,00	0,89	8,89	1,69	5,55	7,24
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Brigadier-chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		9,45	0,00	9,45	0,00	9,45	9,45
Apprenti		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Collaborateur de cabinet		0,74	0,00	0,74	0,00	0,74	0,74
Contrat Parcours emploi compétences		6,71	0,00	6,71	0,00	6,71	6,71
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		166,21	9,22	175,43	148,79	20,28	169,07

HARNES - VILLE - BP - 2024

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.